

conviction que la formule Nairobi/PNUÉ soit objectivement et intellectuellement préférable. Nous respectons tout autant la sincérité des propositions de nombre d'autres États qui sont convaincus que la formule de New York/AES est la meilleure solution. Nous devons rappeler qu'à notre avis le peu de temps dont nous disposons serait mal employé si les tenants de l'une ou l'autre solution proposaient à nouveau une résolution visant à soumettre à notre étude leurs théories extrêmes, à moins que l'un des deux groupes prouve qu'il a rallié la majorité à son point de vue. Une solution de compromis comme la proposition Nairobi/AES mise de l'avant par la Suède et le Canada à ECOSOC 63, constitue, selon nous le seul fondement d'un consensus. Il s'agit en outre de la seule solution qui reconnaisse de façon réaliste que les questions relatives aux établissements humains ne sont ni exclusivement environnementales, ni exclusivement développementales par nature. Elles sont un mélange des deux. On ne peut dissocier les établissements humains de leur cadre socio-économique pas plus qu'on peut séparer entièrement l'environnement humain de l'environnement naturel. La proposition canado-suédoise reconnaît cette situation. D'ailleurs, on ne saurait donner suite à la question des établissements humains sans compromis. Nous ne proposons pas maintenant d'approfondir la question; nous nous contenterons d'ajouter que la délégation du Canada s'efforcera au cours de la présente session, comme elle l'a fait lors de la dernière, d'en arriver à une décision par consensus sur le suivi d'Habitat.

4. Le rapport du Conseil mondial de l'alimentation

Il y a de nombreuses années que le Canada s'est engagé en faveur de la création d'un mécanisme qui soustrairait la population mondiale à la menace de la famine. Dans le cadre des Nations Unies, cela s'est d'abord traduit par une participation active aux travaux de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le Canada a aussi manifesté son intérêt pour cette question en nommant M. G.N. Vogel, ancien commissaire en chef de la Commission canadienne du blé, directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (auquel le Canada a versé environ 150 millions de dollars pour l'exercice 1977-1978) et en promettant 7.5 millions à la Réserve alimentaire d'urgence. Enfin, le Canada ratifiera à la fin du mois l'accord portant création du Fonds international de développement agricole, au fonctionnement duquel il versera \$33 millions pour les trois premières années.

C'est en raison de son étroite association aux travaux du Conseil mondial de l'alimentation que le Canada a coparrainé et piloté une résolution qui demande à l'Assemblée générale d'approuver et d'appliquer le communiqué de Manille du Conseil mondial de l'alimentation.

Le communiqué établissait que même si la situation alimentaire mondiale est passablement plus rassurante en 1977 qu'elle ne l'était au début des années 70, il était loin d'être assuré qu'elle continuerait à s'améliorer.